

DOSSIER R-4109-201

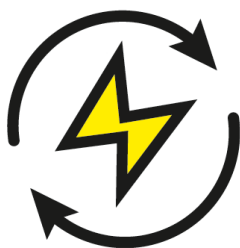
Énergir, s.e.c.

**PROJET D'EXTENSION DE RÉSEAU
ENTRE SAINT-HENRI ET MONTMAGNY**

**Commentaires après comparaison des dossiers
déposés à la Régie de l'Énergie pour**

**Thetford Mines (2012)
Bellechasse (2015)
et Montmagny (2019)**

27 novembre 2019



**MONTMAGNY
EN TRANSITION**

Montmagny en transition est un comité de citoyens créé en février 2018 après l'annonce par la MRC de Montmagny d'un projet de desserte en gaz naturel entre Saint-Henri-de-Lévis et Montmagny.

Notre raison d'être est d'informer la population, les entrepreneurs et les élus sur le gaz naturel et les énergies renouvelables, de mobiliser notre milieu vers des alternatives et d'amener notre ville et notre MRC à s'engager dans la transition écologique.

Notre intérêt envers ce projet de prolongement du réseau de gaz naturel s'inscrit dans le contexte de la crise climatique qui commande le retrait rapide des énergies fossiles, l'efficacité énergétique et le recours à des énergies renouvelables à zéro émission nette.

Le point de vue citoyen que nous amenons par nos commentaires, compte tenu du financement public de l'infrastructure et du défi collectif devant lequel nous nous trouvons, planétaire, devrait recevoir la plus grande attention. C'est ce que nous souhaitons.

montmagnyentransition.com

info@montmagnyentransition.com

Commentaires

1. Sortie des énergies fossiles

Canicules, multiplication des événements météo extrêmes, fonte des glaces, déclin de la nature : les preuves de l'impact dévastateur des gaz à effet de serre attribuables aux activités humaines, principalement la combustion d'énergies fossiles, s'accumulent et attestent de l'urgence d'une sortie rapide du pétrole et du gaz.

L'expansion du réseau de distribution d'une énergie fossile est contraire à l'intérêt public et devrait à notre avis être refusée par la Régie de l'énergie, a fortiori si elle est rendu possible par l'injection de fonds publics comme c'est le cas ici.

2. Type de gaz naturel approvisionné

La présente demande de prolongement du réseau de distribution ne précise pas le type de gaz naturel qui approvisionnerait la conduite projetée : conventionnel, extrait par fracturation, bio-gaz, etc.

Or, on sait que la plus grande partie du gaz circulant dans les tuyaux d'Énergir est issue de la fracturation et que le pourcentage augmentera au cours des prochaines années. Ce gaz émet encore plus de GES que le gaz conventionnel et contribue ainsi encore plus lourdement au réchauffement climatique.

Plusieurs études indiquent qu'en raison des fuites de méthane, la contribution du gaz naturel au réchauffement climatique est aussi élevée sinon plus élevée que celle du mazout, surtout dans le cas du gaz issu de la fracturation dont la production émet d'énormes quantités de méthane, souvent même après la fermeture des puits.

Par ailleurs, la possibilité de produire des volumes significatifs de biogaz à des coûts raisonnables et sans compétitionner les autres usages plus écologiques et plus économiques de la plupart des résidus organiques n'a pas été démontrée.

Nous estimons que la Régie de l'énergie doit considérer les GES en amont du projet et ce, en fonction du type de gaz approvisionné, et doit fonder ses décisions sur les connaissances actuelles que nous avons quant à la contribution du gaz naturel au réchauffement planétaire.

3. Coût du gaz et période d'amortissement

Avec la hausse prévisible de la tarification du carbone, la compétitivité du gaz naturel pourrait diminuer au cours de la vie utile des infrastructures.

Nous estimons qu'il n'est plus légitime d'évaluer la rentabilité du projet selon un terme de 40 ans, ce qui nous mène à 2060, alors que la planète doit avoir atteint la carboneutralité en 2050 et que les pays avancés comme le Canada devraient devancer cette cible, par souci d'équité.

4. Financement, volume et réduction des GES

En comparant trois projets de la même décennie, selon les données fournies au moment de leur analyse par la Régie de l'Énergie, on constate des différences importantes qui devraient remettre en question la pertinence de poursuivre l'extension du réseau.

Le coût des projets est en forte croissance, si on considère le financement requis par kilomètre de conduite pour trois projets depuis 2012. Ainsi :

Coût / subvention par kilomètre de conduite :

- Thetford Mines : 0,22 M\$ / km (pour 81,6 km)
- Bellechasse : 0,46 M\$ / km (pour 71 km)
- **Montmagny : 0,60 M\$ / km (pour 79,7 km)**

Le volume est décroissant, pour le même nombre de clients sous contrat :

Volume pour 22 clients engagés (20 pour Bellechasse) :

- Thetford Mines : 9 122 000 m³ (79% du volume potentiel)
- Bellechasse : 6 121 000 m³ (65% du volume potentiel)
- **Montmagny : 4 862 484 m³ (79% du volume potentiel)**

La réduction des GES serait significativement plus faible à Montmagny qu'à Thetford Mines et dans Bellechasse, comparativement aux combustibles présentement utilisés. Ainsi, en tonnes de CO₂ équivalent, et en considérant seulement la combustion :

- Thetford Mines : 6388 (moyenne de 98,3 par client potentiel)
- Bellechasse : 8643 (moyenne de 89,1 par client potentiel)
- **Montmagny : 2634 (moyenne de 26,9 par client potentiel)**

Exprimé autrement : pour chaque m³ de gaz brûlé, la réduction des GES associée au remplacement d'autres sources d'énergie par le gaz naturel serait significativement plus faible à Montmagny qu'à Thetford Mines et dans Bellechasse. Ainsi, en équivalent CO₂ :

	m ³ de gaz	Kg de CO ₂ retirés	Kg de CO ₂ retirés/m ³ de gaz
Thetford Mines	9 122 000	6 388 000	0,70
Bellechasse	6 121 000	8 643 000	1,41
Montmagny	4 862 484	2 634 000	0,54

Cette diminution s'explique probablement du fait que le combustible qui serait remplacé à Montmagny émet moins de GES en moyenne que ceux qui ont été remplacés dans les deux autres régions :

- Thetford Mines : Électricité, Huile, Propane
- Bellechasse : Propane, mazout léger n°2, mazout lourd n°6
- **Montmagny : Propane (97 clients), mazout léger (1 client)**

Ce facteur diminuerait encore la pertinence du prolongement jusqu'à Montmagny, selon le critère toujours discutable retenu par Énergir de ne considérer que les GES liés à la combustion.

5. Subvention principalement dédiée à quelques entreprises

Le détail des volumes des 22 clients sous contrat pour le projet de desserte jusqu'à Montmagny permet de voir que quatre d'entre eux se partagent 43,9 % du volume signé et six autres clients se partagent 41,6 % de ce même volume.

On peut déduire que ces dix clients profitent de — ou justifient — 85,5 % de la subvention octroyée (une moyenne de 4 millions \$ chacun). Les 88 autres clients (signés ou potentiels) sont toutefois nécessaires pour rentabiliser l'infrastructure.

Nous estimons qu'il est déraisonnable de consacrer autant de fonds publics à un nombre réduit de bénéficiaires, alors que nous devons consacrer collectivement tous nos investissements à la transition vers des énergies à zéro émission nette et ce, en rejoignant le plus grand nombre d'intervenants.

6. Autres manières d'investir 47,6 millions \$ de fonds publics pour soutenir durablement la région de Montmagny

Le 4 novembre dernier, une lettre citoyenne a été adressée à M. François Legault, Premier ministre du Québec, et à Mme Marie-Ève Proulx, députée de Côte-du-Sud et Ministre déléguée au Développement économique régional, avec en copie M. Benoît Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Jonatan Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et Mme Stéphanie Lachance, députée de Bellechasse.

Essentiellement, cette lettre demande que les fonds octroyés à Énergir (47,6 M\$) pour le prolongement du gazoduc jusqu'à Montmagny servent plutôt à la transition énergétique des entreprises, des organisations et des municipalités du territoire vers des énergies à zéro émission nette.

Cette lettre est une initiative de la Mobilisation environnementale régionale de la Côte-du-Sud, un mouvement citoyen regroupant des personnes en vue de favoriser la transition écologique dans leur milieu. Elle est co-signée par 30 organisations, dont Montmagny en transition, et 171 personnes.

Cette lettre est fournie en annexe et exprime clairement la direction que nous devons prendre collectivement et dans des délais très rapides.

7. Conclusion

Nous estimons qu'en contexte de crise climatique, la Régie de l'Énergie doit intégrer des critères d'analyse nouveaux qui se préoccupent de favoriser, sinon, de ne pas nuire à la transition énergétique.

L'extension du réseau de distribution du gaz naturel fait partie d'un modèle économique dépassé et ne devrait plus être subventionné. Les clients potentiels doivent plutôt profiter d'une aide de l'État pour réduire leurs besoins énergétiques et pour remplacer les hydrocarbures par l'hydroélectricité, la biomasse forestière, la géothermie, le solaire, l'éolien.

Le projet d'extension du gazoduc jusqu'à Montmagny, si on considère son faible gain environnemental (théorique et localisé), son coût très élevé en fonds publics et sa viabilité incertaine sur une période de moins de 40 ans, ne devrait pas être autorisé par la Régie de l'Énergie.

Nous estimons que le prolongement du réseau de gaz naturel — potentiellement jusqu'à L'Islet et au-delà —, n'est pas dans l'intérêt public.

Responsable de la rédaction de ces commentaires

Anne-Marie Berthiaume
berthiaumeannemarie@gmail.com

M. François Legault, Premier ministre du Québec
Mme Marie-Ève Proulx, députée de Côte-du-Sud
Ministre déléguée au Développement économique régional
Ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches

Cc

M. Benoit Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

M. Jonatan Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles

Mme Stéphanie Lachance, députée de Bellechasse

Sujet : Accélérer la transition énergétique plutôt que financer le gaz naturel

Lundi, 4 novembre 2019

M. François Legault, Madame Marie-Ève Proulx,

Par la présente, nous demandons au gouvernement de la Coalition Avenir Québec de ne pas perpétuer les erreurs des gouvernements précédents.

NOUS DEMANDONS que l'engagement de votre gouvernement de réduire les émissions de GES de 37,5 % d'ici 2030 sous leurs niveaux de 1990 se concrétise par le refus d'autoriser et de financer de nouveaux projets qui augmenteraient les émissions de GES au Québec et ailleurs.

NOUS DEMANDONS de ne plus financer l'utilisation du gaz naturel, un hydrocarbure fossile qui n'a pas de place dans une stratégie énergétique visant à réduire rapidement nos émissions de gaz à effet de serre (GES).

NOUS DEMANDONS plus spécifiquement que l'aide financière récemment octroyée à Énergir (47,6 M\$) pour le prolongement du gazoduc de Saint-Henri-de-Lévis jusqu'à Montmagny serve plutôt à la conversion des entreprises vers des énergies à zéro émission nette, dont l'hydroélectricité.

NOUS DEMANDONS que l'aide financière serve à toutes les entreprises, les organisations et les municipalités du territoire, et pas seulement à la centaine d'entreprises potentiellement clientes du gazoduc — lequel accapare presque un demi-million de dollars (476 000 \$) d'argent public par client potentiel.

Contexte

À la faveur de la semaine consacrée à la Grève mondiale pour le climat, trois événements presque simultanés au Québec militent pour des politiques publiques cohérentes en faveur du climat :

- Le 25 septembre, le Cabinet du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles annonçait l'octroi de 47,6 M\$ à Énergir s.e.c. pour la réalisation du projet d'extension du réseau de distribution de gaz naturel dans la région de Montmagny¹. Toujours confidentiel, le projet n'est pas encore soumis à la Régie de l'Énergie², ni autorisé.
- Le même jour, l'Assemblée nationale adoptait unanimement une motion déclarant l'**urgence climatique**, motion qui demandait «*au gouvernement du Québec d'harmoniser l'ensemble de ses choix politiques avec cette situation de crise, en prenant tous les moyens nécessaires afin de réduire rapidement et drastiquement nos émissions de gaz à effet de serre.*»
- Deux jours après, le 27 septembre, Montréal accueillait la plus importante manifestation pour le climat à avoir lieu dans 150 pays, avec un demi-million de participants — un record historique. Des centaines de milliers de personnes marchaient aussi dans près d'une cinquantaine de villes au Québec, dont près d'un millier à La Pocatière.

La jeune militante Greta Thunberg, qui s'est jointe aux Québécois et aux Québécoises pour cette journée de grève mondiale pour le climat, a prononcé un discours qui se termine sur un constat incontestable et rempli d'espérance : «*Nous sommes le changement, et le changement s'en vient*³».

Or, ce changement, nous le voulons plus tôt que tard au sein des politiques de notre gouvernement.

La réduction des GES est la priorité

Le Plan d'électrification et de changements climatiques (PECC) du Québec en cours d'élaboration accordera dès le début de 2020 une place importante à l'électrification de l'économie (transport, industrie, bâtiment) et à l'efficacité énergétique⁴.

Nous sommes d'avis, avec les co-signataires de cette lettre, qu'il est temps pour votre gouvernement de démontrer sa réelle volonté de réduire les émissions de GES *en renonçant à financer une nouvelle infrastructure gazière*, soit la desserte planifiée jusqu'à Montmagny.

Ce gazoduc aurait une vie utile qui dépassera largement le cap de 2050, au-delà duquel les émissions de gaz à effet de serre devront être égales à zéro si nous ne voulons pas que le réchauffement climatique franchisse le plafond décisif de 1,5 degré par rapport à l'ère préindustrielle⁵. La tarification du carbone planifiée à la hausse, les prix fluctuants du gaz en raison du marché ainsi que d'autres facteurs, comme le prix plus compétitif des énergies renouvelables, vont rendre plus qu'incertain les avantages du gaz naturel dans les prochaines années. Le gaz naturel renouvelable (GNR) ne sera offert qu'en un infime pourcentage de la

¹ <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/gaz-naturel-a-montmagny-47-6-m-pour-l-extension-du-reseau-de-distribution-de-gaz-naturel-dans-la-region-de-montmagny-875274048.html>

² Depuis la rédaction de la lettre, le projet a été déposé à la Régie de l'Énergie, le 22 octobre 2019 : http://publicsde.regie-energie.qc.ca/_layouts/publicsite/ProjectPhaseDetail.aspx?ProjectID=528&phase=1&Provenance=B&generate=true

³ <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/563675/marche-pour-le-climat-le-discours-de-greta-thunberg-a-montreal>

⁴ <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/le-ministre-benoit-charette-annonce-un-exercice-sans-precedent-pour-elaborer-le-prochain-plan-d-electrification-et-de-changements-climatiques-855723290.html>

⁵ Rapport spécial du GIEC sur le réchauffement planétaire de 1,5 °C.

consommation totale et devrait être réservé pour les usages qui ne pourront être comblés par des énergies renouvelables à zéro émission nette.

Sur le plan des émissions de GES, et s'il est vrai que le gaz naturel émet 25 ou 30 % moins de CO₂ que le pétrole lors de la combustion, le méthane qu'il laisse échapper pendant son extraction, son transport, sa distribution et sa combustion, de même qu'après la fermeture des puits, diminue, annule ou renverse ce gain, selon le taux de fuite. Fait important, un taux minime d'émissions fugitives suffit pour annuler ou renverser le gain à la combustion car l'impact du méthane sur le réchauffement planétaire est 84 fois plus élevé que celui du CO₂ sur 20 ans.

Le meilleur investissement public que le gouvernement doit envisager est d'inciter dès maintenant les entreprises, les organisations et les municipalités à se tourner vers des énergies renouvelables (hydroélectricité, biomasse forestière, géothermie, solaire, éolien), avec en priorité l'amélioration de leur efficacité énergétique.

Le virage énergétique que nous devons effectuer de manière urgente exige le courage d'abandonner dès maintenant d'anciennes manières de soutenir et de développer l'économie, d'abandonner tout soutien aux énergies fossiles et d'accélérer le recours aux technologies, aux procédés et aux bonnes pratiques menant à un bilan zéro émission nette.

Mobilisation environnementale régionale de la Côte-du-Sud

Mouvement citoyen regroupant des personnes en vue de favoriser la transition écologique dans leur milieu.

CO-SIGNATAIRES

Organisations

Marie Samson, Alerte Pétrole Rive-Sud

Jean-Pierre Ducruc, Amis de la Forêt seigneuriale Joly de Lotbinière

Marianne Papillon, Association madelinienne pour la sécurité énergétique et environnementale (AMSÉE)

Karine Audet, Bellechasse en transition

François-Xavier Ribordy, Cercle de mycologie des Appalaches

Annabelle T. Palardy, Comité de citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement maskoutain (CCCPEM)

Chantal Jolicoeur, Comité vigilance hydrocarbures de L'Assomption

Christian Jacques, Comité vigilance hydrocarbures Repentigny

Bilbo Cyr, Environnement Vert Plus

Anne Rufiange, Extinction Rebellion Ville de Québec

Pascal Bergeron, Fondation Coule pas chez nous

Antoine Boivin, GIRAM

Louise Morand, L'Assomption en transition

Dominic Champagne, Le Pacte pour la transition

Danielle Demers, Les Amis de la Chicot de Saint-Cuthbert

Samuel Pépin-Guay, Linéaire Design

Irène Dupuis, Lotbinière en transition

Joyce Renaud, Mobilisation climat Trois-Rivières

Denise Laprise, Montmagny en transition
Marianne Parent, Mouvement des amis de la Rivière du Sud
Carole Dupuis, Mouvement écocitoyen UNEplanète
Christian Simard, Nature Québec
Martin Poirier, NON à une marée noire dans le Saint-Laurent
Benoit St-Hilaire, Prospérité sans Pétrole
Thérèse Ouellet, QS Côte-du-Sud
Odette Sarrazin, Regroupement vigilance hydrocarbures Québec
Jacques Boucher, Saint-Antoine-de-Tilly – Milieu de vie
Elise Massuard, Terra Terre Solutions Écologiques
Paul Casavant, TerraVie
Mathieu Béland, Vision biomasse Québec

Individus

Anne-Marie Berthiaume (L'Islet), Montmagny en transition
Doris Després (Montmagny)
Jocelyn Aubé (Montmagny)
Mercédès Gravel (Montmagny)
Jacques Côté (Saint-François de la Rivière-du-Sud)
Elise Guimont (Montmagny), Friperie La Brik à Frip
Marc-Antoine Drolet (Montmagny)
Melissa Boilard (L'Islet)
Madeleine Barry (L'Islet)
Marie-Ève Arbour (Mont-Carmel)
Chantal Caron (L'Islet)
Odette Lussier (L'Islet)
Blanche Gagnon (Québec)
Yvan Croteau (Saint-Jean-Port-Joli)
Helene Mercier (Cap-Saint-Ignace)
Herman Bleney (Montmagny), Montmagny en transition
Jean Morisset (L'Islet)
Fleur Gagnon (Sainte-Julie)
Josée Bellavance (Cap-Saint-Ignace)
Claude Archambault (Lévis)
Marie-Josée St-Pierre (L'Islet)
Joëlle Gauvin-Racine
Patrice Fortin (Cap-Saint-Ignace), Montmagny en transition
Chantal Audet (Saint-Aubert)
André Simard (Montmagny)
Julie Turcotte (L'Islet)
Rébecca Deschenes (Sainte-Brigitte de Laval), PECH
Caroline St-Pierre (L'Islet)
Guy Thibault (L'Islet)
Jérôme Lord (L'Islet)

Emilie Thibodeau (L'Islet)
Caroline Houle (Beaumont)
Samuel Harper (Kamouraska)
Donna Ouellet (La Pocatière)
Valérie Paquin (La Pocatière)
Elise Barbeau (Montmagny)
Karine Gagnon (Mont-Carmel)
Marie-Hélène Thouin (Saint-Paul de la Croix)
Myriam Theriault (Saint-Alexandre de Kamouraska)
Gaston Pelletier (Montréal)
Annie Savard (Saint-Germain)
Myriam Lambany (Rivière-Ouelle)
Pierre Jobin (Sainte-Hélène de Kamouraska)
Christine Gauthier (Saint-Denis de la Bouteillerie)
Virginie Guibert (L'Islet)
Tania Hillion (L'Islet)
Marie Laberge (Saint-Cyrille de Lessard)
Monique Rondeau (Saint-Bruno-de-Montarville)
Julie Laloire (Montréal)
Réjean Morin (Gatineau, originaire de Montmagny)
Paul Morneau (Saint-Raphaël de Bellechasse)
Suzanne Veilleux (Montmagny)
Sylvie Mignault Moreau (L'Islet)
Jean-Pierre Moreau (L'Islet)
Marcel Pelletier (Saint-Antoine de l'Isle-aux-Grues)
Roxane Lajeunesse (Saint-Antoine de l'Isle-aux-Grues)
Gisèle Boudreau (Cap-Saint-Ignace)
Philippe Dubé (Saint-Jean-Port-Joli), Construction Philippe Dubé
Francois Pare (Québec)
Micheline Sylvestre (Saint-Damien), Emporium Safran Québec
Andrée Caya (Montpellier)
Serge Painchaud (Cap-Saint-Ignace)
Johanne Mercier (Armagh)
Nicolas Bonin (Saint-Alexis-de-Matapédia)
Eve Duhaime (Québec)
Conrad Morin (Saint-Jean de Matha)
Geneviève Dorval (Québec)
Lucie Massé (Oka), Action Environnement Basses-Laurentides
Gabriel Martin Goudreault (Québec)
Serge Claveau
Geneviève Malenfant-Robichaud
Régis Ouellet (Saint-Denis de la Bouteillerie)
Chloé Galipeau (Montréal)
Denis Jetten (Eastman)

Louise Robitaille (Québec)
Manon Bibaud (LaSalle)
Pascal Martin
Yves Marineau (Saint-Ubalde)
Béatrice Riché (Lévis)
Guillaume Dufour (La Pocatière)
Francis Waddell (Montréal)
Justine Auclair (Sainte-Marie)
Norman Molhant (Très-Saint-Rédempteur), CSUR-LA-TELE
Pierre Hardy
Christiane Lévesque
Madeleine Corriveau (Berthier-sur-Mer)
André Lord (Montmagny)
Raymond Lemay (Sainte-Françoise de Lotbinière)
Alizée Girard (Montréal)
Louise Le Blanc Coderre (L'Assomption), L'Assomption en transition
Maria Velluet (L'Assomption)
Claude Racine (Saint-Charles-Borromée), L'Assomption en transition
Julie Graton (Val-Morin)
Ariel Franco (L'Assomption)
Odette Thivierge (L'Assomption)
Stéphane Thibault (Longueuil)
Marie Lacasse (Berthier-sur-Mer)
Esther Auger (L'Isle-Verte)
Émilie Simard (Saint-Nérée)
Sylvain Caron (Saint-Michel-de-Bellechasse)
Claudia Bernier (Saint-Vallier), Coiffure Claudia Bernier
Sylvie Chartier (Saint-Raphaël de Bellechasse)
Maggie Tremblay (Saint-Vallier), Les Jardins du Futur Simple
Lise Montambault
Christian Bechard (Scott)
Olivier Leclerc (Sainte-Malachie)
Éric Boissinot (Saint-Jean-Port-Joli)
Lorraine Thibault (L'Assomption)
Hélène Papageorges
Paule de Margerie (Rimouski)
Lucie Gilbert (Longueuil)
régent leclerc (Berthier-sur-Mer)
Noémie Poirier Monfette (Saint-Bruno-de-Montarville)
Francine Asselin (Saint-Raphaël de Bellechasse)
Madeleine Gagnon (L'Islet)
Gino Labrie (Montmagny)
Karine Gagnon (La Durantaye)
Christiane Bernier (Trois-Rivières)

Marie Rouleau (Sherbrooke)
Patricia Guérin-Padilla (Montréal)
Anne-Marie Piette (Montréal)
Claude Tourangeau
Stewart Johnson (L'Assomption), L'Assomption en transition
Aube Ludvick (Montmagny)
Francine Pomerleau (Saint-Francois-de-la-Rivière-du-Sud)
Richard Noury (Saint-Jean-Port-Joli)
Guylaine Pinel (Saint-Raphaël de Bellechasse)
David Sylvestre
Krystel Mondor (Montmagny)
Sarah Tremblay-Bourgeois (Laval)
Bruno Leroux (Repentigny)
Thomas Mondor (Montmagny)
Isabelle Gagné (Saint-Hyacinthe)
Daniel Fillion (Val-Morin)
Anik Ste-Marie (La Minerve)
Rejean Pleau
Marcel Després (Berthier sur mer)
Jacques Lemieux (L'Isle-Verte)
Jacques Bérubé (Rimouski)
Denise Campillo (Roxton Falls)
Diane Perron (Lévis)
David Thomassin (Cacouna)
Genevieve Lamarche (Saint-Alphonse-Rodriguez)
Marc-André Fortier (Sainte-Agathe de lotbinière), Lotbinière en transition
Élisabeth Bourgault (Québec)
Patrick Provost (Québec)
Camille Poirot-Bertrand (Québec), La planète s'invite à l'Université Laval et Extinction Rebellion
Ville de Québec
Célestine Uhde (Québec), Extinction Rebellion
Sandra Quinn (Saint-Cuthbert)
Danielle Dumont
Frédérique Hamel
Eric Lavoie (Québec)
Paul-Denis Clermont (Laval)
Christine Penner (Québec)
Katia Couture (Québec)
Sara Mondor (Montmagny)
Vinciane Peeters (Bolton-Est)
Brigitte Poincier (Québec)
Johanne Groulx (Saint-Ignace-de-Loyola)
Charles Eugène Bergeron (Leclercville), Pays-Sages Inc.
Bernard St-Gelais (Québec)

Maria elèna Valenti (Saint-Jérôme)
Michel Camus (Montréal)
Béatrice Riché
Chantal Lizotte (Châteauguay)
Marc Boulanger (Montmagny), Montmagny en transition
Roméo Bouchard (Saint-Germain-de-Kamouraska)
France Delagrave (Berthier-sur-Mer)
Guy Lemieux (La Durantaye), Atelier Guy Lemieux enr.
Helene Boily (Saint-Hilaire)
Cecile Gauthier (Québec)